CDI : souriez vous êtes "livrés" !

publié le 02/11/2020

Bonjour,

A partir du 2 novembre 2020, vous pourrez emprunter les ouvrages du CDI en mode drive !

Voici la méthode :

- Vous réservez vos documents sur **e-sidoc** à partir de **I-cart**.

(En effet, en passant par I-cart, vous accédez à votre compte-perso e-sidoc pour la réservation)

- Je circule dans les salles avec un chariot et je vous apporte les livres réservés dés qu'ils sont disponibles.
- Il y a un grand bac de retour dans le hall d'accueil pour rapporter vos ouvrages empruntés.

Souriez, vous êtes "livrés" !

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.